

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Série ES

Session 2005

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

OBLIGATOIRE

Durée : 4 heures
Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Analysez les relations entre croissance et développement.

Document 1

Quelques indicateurs de développement

Pays	PIB par habitant (dollars) 2002	Part de l'agriculture dans la valeur ajoutée (% du PIB) 2003	Part de l'industrie dans la valeur ajoutée (% du PIB) 2003	Part des services dans la valeur ajoutée (% du PIB) 2003	Téléphones fixes et mobiles (nombre d'abonnés pour 1 000 habitants) 2002	Ordinateurs personnels (pour 1 000 habitants) 2002	Croissance de la population (en %) 2003
États-Unis	35 750	1,6	24,7	73,7	1 133,96	658,88	0,92
Corée du sud	16 950	3,2	34,6	63,2	1168,05	555,84	0,57
Chine	4 580	14,8	52,9	32,3	327,78	27,64	0,7
Inde	2 670	22,7	25,7	51,6	51,93	7,2	1,49
Niger	800	40,0	17,1	42,9	3,32	0,6	2,91

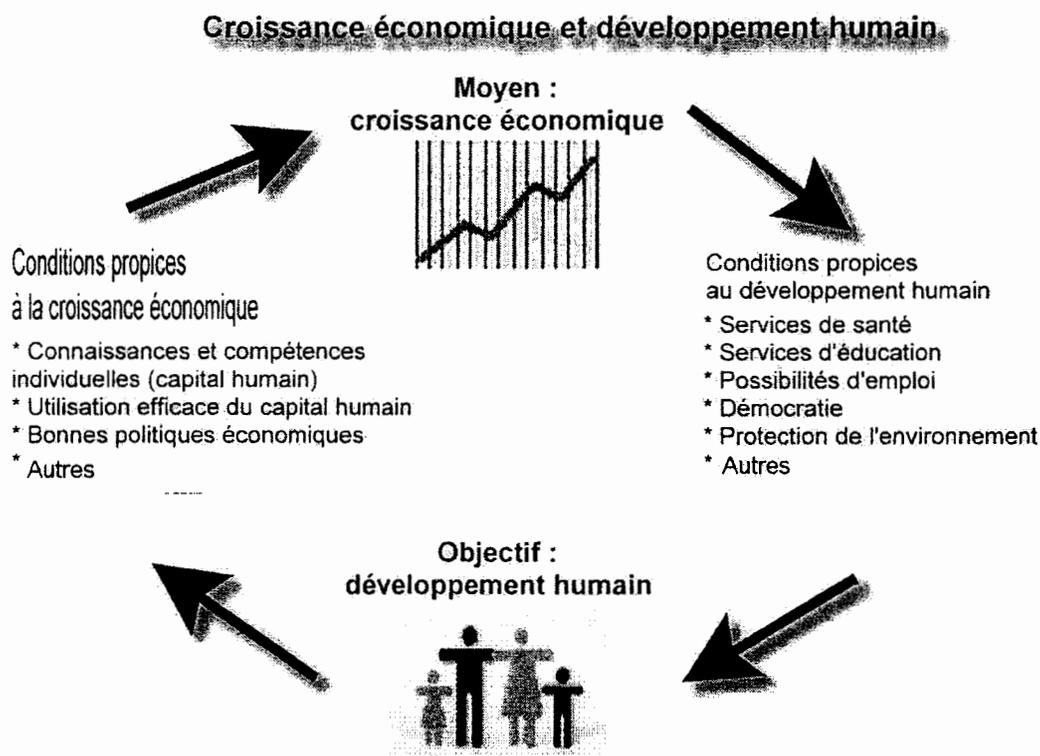
Source : d'après PNUD, *Rapport sur le développement humain 2004*, www.unpd.org et Banque mondiale, *WDI Data Query*, 2004, <http://devdata.worldbank.org/data-query/>.

Document 2

Il ne s'agit pas de prôner ici la recherche de la croissance économique, n'importe quelle croissance, à n'importe quel prix, comme un but en soi. Mais je ne crois pas qu'il soit possible de réduire les inégalités mondiales en l'absence d'une croissance élevée : il est infiniment plus facile de modifier le partage du gâteau dans le sens de l'égalité quand celui-ci grandit plutôt que quand sa taille ne change pas. Aussi paradoxal que cela paraisse, je ne crois pas non plus qu'il soit possible d'améliorer la situation de l'environnement sans une croissance forte. La réparation des énormes erreurs commises depuis deux siècles d'industrialisation sauvage comme la mise en oeuvre de modes de production et de consommation plus soutenables vont impliquer un travail et un investissement formidables, au Nord comme au Sud. De plus, la plupart des problèmes écologiques graves que nous rencontrons sont liés à l'absence de prise en compte de la consommation de telle ou telle ressource naturelle dans le calcul économique. Et la plupart des solutions qu'on peut envisager consistent à donner dorénavant un prix à l'environnement (l'air, l'eau, etc.). [...]. Il n'y aura pas de développement socialement et écologiquement soutenable à l'échelle mondiale sans une croissance forte de l'économie monétaire.

Source : Guillaume Duval, « *Le libéralisme n'a pas d'avenir* », La Découverte, 2003.

Document 3



Source : d'après Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/depweb/french/beyond/global/chapter1.html>.

Document 4

Si l'on considère les différents pays du monde, on constate des différences notables entre les niveaux de revenus et les « scores » de santé des personnes ; or, ces différences sont souvent en rapport avec la nature des dispositions sociales grâce auxquelles les soins de santé, l'instruction élémentaire et parfois même la nourriture sont accessibles. L'expérience de pays aussi divers que la Chine, le Costa Rica, la Jamaïque, la Corée du Sud, le Sri Lanka et l'État de Kerala en Inde montre clairement comment le fait de procéder à une planification en faveur de la santé publique, ainsi que diverses politiques publiques destinées à améliorer la «capabilité» des personnes à vivre longtemps en dépit de leurs faibles revenus, peut avoir de considérables effets. Il est tout aussi instructif de remarquer que le mouvement en faveur d'une économie de marché qui a marqué depuis les réformes de 1979 l'économie rurale de la Chine, a provoqué, d'une part, un accroissement majeur de la productivité agricole, mais a conduit, d'autre part, au déclin du système très étendu des soins publics de santé.

Source : Amartya Sen, *L'économie est une science morale*, La Découverte, 1999.

Document 5

Développement humain et croissance économique

Pays	PIB par habitant (en dollars) 2002	IDH En 1975	IDH En 2002	Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant Entre 1975 et 2002 %
Suède	26 050	0,863	0,946	1,5
États-Unis	35 750	0,866	0,939	2,0
France	26 920	0,852	0,932	1,7
Corée du Sud	16 950	0,705	0,888	6,1
Arabie Saoudite	12 650	0,602	0,768	- 2,5
Chine	4 580	0,523	0,745	8,2
Burkina Faso	1 100	0,239	0,302	1,1
Niger	800	0,237	0,292	- 1,9

Source : D'après PNUD, Rapport mondial sur le développement 2004, www.undp.org.

Document 6

La croissance apparaît à l'évidence nécessaire tant que, au Sud, les besoins essentiels ne sont pas satisfaits. Il ne peut alors être question que d'une croissance dans la redistribution, une croissance non appauvrissante, n'aggravant pas les inégalités, une croissance qui s'inscrit dans le respect des contraintes environnementales et non destructrice des cultures.

La science économique en adoptant l'idée de besoins illimités considère que la croissance elle-même peut être illimitée. Or, une croissance illimitée au niveau planétaire n'est pas viable. La croissance se heurte à des limites physiques et des limites d'ordre social. Les limites naturelles tiennent à la capacité des écosystèmes d'absorber les rejets de cette croissance.[...] L'économie est un sous-système de l'écosystème terrestre qui est fini et le sous-système se heurte aux limites du système global. Le développement durable n'a de sens que s'il cesse d'être quantitatif et devient qualitatif. Un développement humain durable peut être un développement sans croissance illimitée, dès lors que les besoins essentiels sont satisfaits. Les paramètres fondamentaux de ce renouvellement nécessaire du paradigme⁽¹⁾ global du développement deviennent alors les questions de répartition, de redistribution et de qualité de la vie humaine.

Source : Gérard Azoulay, *Les théories du développement*, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

⁽¹⁾ : modèle

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME : Intégration et solidarité

I. TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Expliquez la phrase soulignée. **(document 1)** (2 points)
- 2) Donnez des exemples de garanties attachées au travail lorsqu'il y a permanence de l'emploi. **(document 2)** (2 points)
- 3) En prenant un exemple de forme de fragmentation de l'emploi, vous montrerez qu'elle limite l'accès aux droits et protections permanents. **(document 2)** (2 points)
- 4) Donnez la signification de la donnée entourée. **(document 3)** (1 point)
- 5) Montrez, à l'aide de quelques chiffres, la progression des formes particulières d'emplois. **(document 3)** (1 point)
- 6) Quelles conclusions tirez-vous de la comparaison des deux dernières colonnes ? **(document 3)** (2 points)

II. QUESTION DE SYNTHESE (10 points)

Après avoir montré que le travail est facteur d'intégration, vous expliquerez pourquoi le développement des formes particulières d'emplois remet en cause ce rôle intégrateur.

Document 1

Le travail est au fondement du lien social, c'est-à-dire non seulement le moyen majeur de socialisation et d'intégration sociale, mais aussi ce qui tient quotidiennement le lien social. Dans l'esprit des auteurs qui la défendent, cette thèse recouvre plusieurs éléments, qui sont le plus souvent confondus et que l'on peut classer sous quatre chefs principaux : le travail permet l'apprentissage de la vie sociale et la constitution des identités (il nous apprend les contraintes de la vie avec les autres) ; il est la mesure des échanges sociaux (il est la norme sociale et la clef de contribution-rétribution sur quoi repose le lien social) ; il permet à chacun d'avoir une utilité sociale (chacun contribue à la vie sociale en adaptant ses capacités aux besoins sociaux) ; enfin, il est un lieu de rencontres et de coopérations, opposé aux lieux non publics que sont le couple ou la famille.

Source : D. MEDA, *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, Paris, 1995.

Document 2

Dans la société salariale c'est aux caractéristiques et à la permanence de l'emploi qu'ont été attachées les garanties dont bénéficie le travailleur. Celui-ci « occupe » un emploi et il en tire à la fois des obligations et des protections.

Il y avait un statut de l'emploi qui échappait largement aux fluctuations du marché et aux changements technologiques et qui constituait la base stable de la condition salariale. Aujourd'hui, on assiste de plus en plus à une fragmentation des emplois, non seulement au niveau des contrats de travail proprement dits (multiplication des formes dites « atypiques » d'emploi par rapport au contrat à durée indéterminée), mais aussi à travers la flexibilisation des tâches de travail. Il en résulte une multiplication de situations de hors-droit, ou de situations faiblement couvertes par le droit, ce qu'Alain Supiot appelle « les zones grises de l'emploi » : travail à temps partiel, intermittent, travail « indépendant » mais étroitement subordonné à un donneur d'ordre, nouvelles formes de travail à domicile comme le télétravail, sous-traitance, travail en réseau, etc.

Il semble donc que la structure de l'emploi, dans un nombre croissant de cas, ne soit plus un support stable suffisant pour accrocher des droits et des protections qui soient, eux, permanents.

Source : R. CASTEL, *L'insécurité sociale*, Seuil, 2004.

Document 3

Evolution de l'intérim et des CDD* dans l'emploi et le chômage

Année de l'enquête	% de l'intérim dans la population active occupée	% des ex-intérimaires parmi les chômeurs	% des CDD dans la population active occupée	% des ex-CDD parmi chômeurs
1995	1,3	3,5	3,4	25,4
1996	1,2	5,0	3,5	27,5
1997	1,5	4,8	3,8	27,6
1998	1,8	4,6	4,0	28,2
1999	2,0	5,8	3,9	30,1
2000	2,3	nd	4,1	nd

(*) CDD = contrats à durée déterminée

Source : INSEE, Enquêtes Emploi, in *Problèmes économiques*, n°2729, 26/09/2001.